



GUIDE

D'ACCUEIL

DES



ÉTUDIANTS



INTERNATIONAUX

Le mot du Directeur



Chers étudiants,

Nous sommes heureux et honorés de vous accueillir à Sciences Po Aix. Nous formons le vœu que le semestre ou l'année que vous y passerez constitue une étape essentielle dans votre cursus universitaire et plus largement pour votre construction personnelle.

Sciences Po Aix est une « Grande École » à la française. Sans doute cette expression vous paraîtra-t-elle nimbée de mystère ou au moins d'exotisme. Pourtant il s'agit là d'un trait de

caractère résumant parfaitement l'identité de notre institut.

Car il n'est pas de grande école sans grand dessein : Sciences Po Aix se veut fidèle à une tradition l'enracinant profondément dans l'environnement euro-méditerranéen ; porté par un esprit d'avant-garde, Sciences Po Aix doit aussi cultiver chez chacun le goût de l'innovation, de l'agilité et de la créativité. Dans un monde que bousculent des défis existentiels, notre maison doit être de ces lieux où l'on pense le changement et les moyens de l'accompagner.

C'est avec plaisir que je vous propose de découvrir dans ce guide toutes les informations nécessaires à votre séjour dans notre établissement.

Nous ferons en sorte que vous vous épanouissiez en suivant des enseignements qui pourront, selon vos préférences, être accessibles en français, en anglais, en espagnol, en allemand ou en arabe.

Nous déploierons tous les efforts pour que votre séjour se déroule sur tous les plans dans les meilleures conditions possibles.

Je vous souhaite un excellent moment parmi nous et espère que cette maison deviendra également la vôtre.

Rostane Mehdi

Directeur de Sciences Po Aix

SOMMAIRE

Sciences Po Aix :	
Une Grande École connectée au monde	03
Une École - Trois sites	04
Le Pôle Relations Internationales	
L'équipe / Contacts	05
Étudier à Sciences Po Aix (étudiants en échange)	
Programmes	06
Admissions	07
Nominations et candidatures	08
Inscriptions administratives	08
Enseignements	09
Emploi du temps	10
Modalités d'examens	10
Système de notation	11
Calendrier académique	11
La vie étudiante à Sciences Po Aix	
Vie associative	12
Mission Handicap	13
Mission Égalité	13
Checklist	14
Vivre à Aix-en-Provence	
Bienvenue à Aix-en-Provence	16
Démarches administratives	17
Se déplacer	20
Se loger	24
Conseils Pratiques	27
Consignes de sécurité	34
Numéros utiles	34

SCIENCES PO AIX : UNE GRANDE ÉCOLE CONNECTÉE AU MONDE

Depuis 1956, date de sa création, Sciences Po Aix, établissement public d'enseignement supérieur, délivre en cinq ans, un diplôme de haut niveau et forme les futurs cadres des secteurs privé et public.

Sciences Po Aix, membre de la Conférence des Grandes Écoles, s'attache à faire prospérer une formation d'excellence pluridisciplinaire et fondée sur les sciences humaines et sociales.

L'enseignement dispensé repose sur la culture générale, la sociologie, les sciences sociales de la politique, la science politique, le droit, l'économie, les relations internationales, l'histoire, les langues étrangères et la méthodologie. Cette formation, caractérisée par une grande ouverture à l'international, développe la capacité de synthèse et d'expression sur la base d'une solide culture générale et de connaissances spécialisées.

Sciences Po Aix est, avant tout, une école ouverte sur le monde.

Soucieuse d'améliorer constamment cette ouverture, l'école renforce les partenariats et multiplie les échanges avec les universités étrangères. Chaque année, sont accueillis près de 250 étudiants étrangers dans les différents cursus, pour une durée d'un semestre ou d'un an.

Les étudiants de Sciences Po Aix, en 3^{ème} année, effectuent une mobilité académique et/ou professionnelle à l'étranger. Cette internationalisation induit de nombreux partenariats internationaux permettant la mobilité étudiante et enseignante ainsi que des programmes scientifiques internationaux et l'accueil de chercheurs étrangers.

Cet engagement international impacte l'évolution et la modernisation de Sciences Po Aix : actualisation permanente du contenu des enseignements, innovations pédagogiques, développement des cours en langue étrangère et intégration de l'objectif d'ouverture internationale à tous les niveaux de la vie de l'établissement.

UNE ÉCOLE – TROIS SITES

Sciences Po Aix est situé au 25 rue Gaston de Saporta à Aix en Provence. L'école est constituée de 3 bâtiments :



Site Saporta (SAP)



**Espace
Marceau Long (ML)**

21 rue des guerriers



**Espace
Philippe Seguin (EPS)**

31 avenue Jean Dalmas

LE PÔLE RELATIONS INTERNATIONALES

L'équipe / Contacts

Le Pôle Relations Internationales est rattaché à la Direction des Relations Extérieures et de la Vie étudiante (DREVE) et a pour mission la coordination des actions et des programmes de coopération et de mobilité. Il est en charge de l'accueil des étudiants internationaux inscrits dans les cursus de l'établissement et des enseignants-chercheurs invités.

Le Pôle Relations Internationales se trouve au 1er étage du bâtiment Marceau Long, 21 rue des Guerriers.

Horaires d'ouverture : Lundi, mardi, jeudi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 / Mercredi et vendredi de 9h00 à 12h30



Delphine Chazalon

Directrice de la DREVE
delphine.chazalon@sciencespo-aix.fr
04 65 04 70 41



Direction administrative de la DREVE
Recrutement en cours



Taos Boudine
Responsable du Pôle Relations Internationales
taos.boudine@sciencespo-aix.fr
04 65 04 70 32



Gestionnaire de la mobilité entrante
incoming@sciencespo-aix.fr
04 65 04 70 34
Recrutement en cours



Edwige Lemaire
Gestionnaire mobilité stages
mobilité.stages@sciencespo-aix.fr
04 65 04 70 36



Référente Mission égalité
Recrutement en cours



Nathalie Meunier
Gestionnaire mobilité sortante
outgoing@sciencespo-aix.fr
04 65 04 70 33



Etienne Chasson
Coordinateur pédagogique mobilité professionnelle
etienne.chasson@sciencespo-aix.fr



Rachel Joubert
Coordinatrice pédagogique mobilité sortante
rachel.joubert@sciencespo-aix.fr
04 65 04 70 37



Émilie Coulon
Coordinatrice pédagogique mobilité entrante
emilie.coulon@sciencespo-aix.fr
04 65 04 70 40



Samantha Buco
Gestionnaire vie étudiante
vie.etudiante@sciencespo-aix.fr

ÉTUDIER À SCIENCES PO AIX POUR LES ÉTUDIANTS EN ÉCHANGE

Programmes

3 types de formation sont proposés aux étudiants internationaux :

Le Certificat d'Études Politiques (CEP)

Un Certificat universitaire sur un an, composé de :

→ Deux cours magistraux obligatoires et spécifiques (modules de 20h) :

— Semestre 1 « La vie politique française ».

— Semestre 2 « La France dans le monde ».

→ Deux conférences de méthode (séminaires en petits groupes, contrôle continu).

→ Quatre cours magistraux à choisir dans le catalogue de cours, dont au moins deux en français.

L'ensemble des cours représente un total de 60 crédits ECTS (30 par semestre). Le niveau B2 en français est le minimum requis pour s'inscrire au CEP.

Le Programme d'Études Politiques Annuel (PEPA)

Ce programme est destiné aux étudiants qui souhaitent suivre des enseignements de manière plus flexible, sur un an. Le PEPA se compose d'une combinaison de cours magistraux (4 crédits ECTS chacun) et de conférence(s) de méthode (5 crédits ECTS) à choisir dans le catalogue de cours pour les étudiants internationaux (pas plus de deux par

semestre). Le nombre maximum de crédits est fixé à 34 par semestre, selon le choix de l'étudiant et avec l'accord de son université d'origine. Ce programme n'est pas un certificat universitaire, cependant un relevé de notes et des crédits obtenus est délivré aux étudiants et envoyé à leur université d'origine à la fin de chaque période académique.

Le Programme d'Études Politiques Semestriel (PEPS)

Ce programme est destiné aux étudiants qui souhaitent suivre des enseignements de manière plus flexible, sur un seul semestre. Le PEPS se compose d'une combinaison de cours magistraux (4 crédits ECTS chacun) et de conférence(s) de méthode (5 crédits ECTS) à choisir dans le catalogue de cours pour les étudiants internationaux (pas plus de deux par semestre). Le nombre maximum de crédits est fixé à 34 par semestre, selon le choix de l'étudiant et avec l'accord de son université d'origine. Ce programme n'est pas un certificat universitaire, cependant un relevé de notes et des crédits obtenus est délivré aux étudiants et envoyé à leur université d'origine à la fin du semestre.

Attention : le choix du programme doit se faire en accord avec l'université d'origine qui peut exiger certains pré-requis.

Admissions

Les étudiants internationaux doivent répondre aux conditions d'admissibilité ci-après :

Étudiants en échange, provenant d'une université partenaire de Sciences Po Aix

(Erasmus+, accords bilatéraux, programmes internationaux spécifiques, ISEP ou BCI) :
→ Être titulaire d'un diplôme admis en équivalence du Baccalauréat français.

→ Être inscrit(e) dans une université étrangère partenaire.

→ Avoir réussi trois semestres d'études supérieures.

Les étudiants provenant d'un échange sont exonérés des droits d'inscription à Sciences Po Aix.

Étudiants indépendants ou Free movers :

→ Être titulaire d'un diplôme admis en équivalence du Baccalauréat français.

→ Avoir réussi deux années d'études supérieures dans une université étrangère.

Les étudiants en dehors d'un programme d'échange doivent s'acquitter des droits d'inscription à Sciences Po Aix.

Tarifs

PEPS — 1 070 €

PEPA — 1 870 €

CEP — 2 320 €

Pour plus d'information, contacter :

incoming@sciencespo-aix.fr

Exigences de langues

Les candidats doivent justifier d'un niveau de langue satisfaisant selon le programme choisi :

— CEP

Les candidats au programme diplômant doivent justifier d'une connaissance satisfaisante de la langue française, niveau B2 ou équivalent : diplôme ou certificat délivré par une Alliance Française, un Institut Français ou un autre organisme habilité ou une attestation ou une évaluation fournie par un enseignant de français de l'université d'origine.

— PEPA/PEPS

Joindre une attestation de niveau de langue d'un professeur de langue de l'université d'origine, Alliance Française, Institut Français, ou autre organisme habilité. Selon le niveau de l'étudiant, certains cours ne seront pas accessibles.

— Parcours en anglais

Pour les étudiants non-anglophones, joindre une attestation de niveau de langue ou certificat de test d'anglais (TOEFL, IELTS).

Nomination et candidature

L'étudiant candidat à l'un de nos programmes doit être nommé par son université :

→ Au plus tard le 1^{er} mai s'il s'agit d'une mobilité prévue au premier semestre ou à l'année

→ Au plus tard le 1^{er} octobre s'il s'agit d'une mobilité prévue au deuxième semestre

Une fois nommé par son université, le candidat recevra un dossier qu'il devra renseigner et compléter avec les pièces justificatives demandées.

Le dossier de l'étudiant candidat doit être soumis :

→ Au plus tard le 15 mai s'il s'agit d'une mobilité prévue au premier semestre ou à l'année

→ Au plus tard le 15 octobre s'il s'agit d'une mobilité prévue au deuxième semestre

Une fois le dossier reçu par Sciences Po Aix (complet et validé), l'étudiant recevra une lettre d'admission valant acceptation.

Inscription administrative

L'inscription administrative est à faire sur place lors de la semaine d'orientation. Lors des inscriptions administratives, l'étudiant se verra donner son certificat de scolarité sur lequel figure un login ainsi qu'un mot de passe individuel permettant l'accès au réseau wifi de Sciences Po Aix ainsi qu'aux différentes plateformes pédagogiques en ligne (emploi du temps, ENT, Moodle). À conserver précieusement.

Sera également attribuée une carte étudiante nominative et individuelle qui permettra à l'étudiant de justifier de son inscription dans un établissement d'enseignement supérieur français, lui permettant d'avoir accès à diverses offres promotionnelles et bons plans.

Documents à fournir lors de l'inscription administrative

||||||||||||||||||||

— Étudiants européens

→ Photocopie de la carte européenne d'assurance maladie CEAM

→ Fiche de renseignements

→ Fiche de droit à l'image

— Étudiants hors Europe

→ Photocopie du passeport et du visa

→ Fiche de renseignements

→ Fiche de droit à l'image

Étudiants du Québec : fournir une copie du formulaire SEQ



Enseignements

Cours magistraux et conférences de méthode

L'enseignement à Sciences Po Aix se traduit par deux formats de cours complémentaires, à savoir les cours magistraux en amphithéâtre regroupant l'ensemble des étudiants suivant un cours commun, et les conférences de méthode permettant, en petits groupes, d'approfondir les bases théoriques étudiées en cours ainsi que le niveau de langue de l'étudiant. La présence aux conférences de méthode et de langue est obligatoire et contrôlée. Trois absences, mêmes justifiées, par semestre dans une conférence de méthode ou de langue entraînent une note égale à zéro dans la conférence de méthode ou de langue concernée.

Choix des cours :

Les étudiants internationaux bénéficient **des enseignements pluridisciplinaires de Sciences Po Aix** : Relations Internationales, Sciences Politiques, Économie, Histoire, Droit, Journalisme et Communication, Sociologie, Religion et Société, Langues étrangères, Français... et de cours dispensés en anglais, en espagnol, en allemand et en arabe. Il est recommandé aux étudiants internationaux de choisir des cours figurant parmi les enseignements spécifiques qui leurs sont réservés ; néanmoins, il leur est également possible de suivre les enseignements des étudiants français qui leurs sont ouverts/accessibles. L'étudiant peut faire son choix parmi les divers enseignements en respectant les conditions du programme qu'il s'apprête à suivre et toujours sous réserve de l'accord de son université d'origine.

À noter : Les inscriptions aux conférences de méthodes (séminaires) sont à confirmer auprès de la coordinatrice académique à Sciences Po Aix, Mme. Émilie Coulon, au cours de la période d'orientation. Le choix de ces conférences n'est pas modifiable. Le choix de cours magistraux sera définitif au moment des inscriptions pédagogiques qui auront lieu une quinzaine de jours après le début des cours.

Catalogue des cours pour chaque semestre à retrouver sur www.sciencespo-aix.fr/international/etudier-a-sciences-po-aix/cours

Emploi du temps

C'est le planning en ligne qui confirme la tenue d'un cours, ainsi que les informations sur le jour, l'heure, la salle etc. Il est donc primordial de le consulter régulièrement afin d'être tenu au courant des changements éventuels, à l'adresse suivante :

planning.sciencespo-aix.fr (se connecter en utilisant l'identifiant et le mot de passe figurant sur le certificat de scolarité que l'étudiant reçoit après avoir finalisé son inscription administrative).

Mise à disposition de ressources pédagogiques
sur la plateforme Moodle : equinox.sciencespo-aix.fr

Modalités d'examens

La présence aux examens est **obligatoire**. Si l'étudiant ne se présente pas à un examen pour lequel il est inscrit ou s'il ne rend pas le travail demandé, la matière apparaît sur son relevé de notes avec 0 crédits. La mention « **absence justifiée** » sur le relevé est accordée seulement pour maladie, raison familiale grave etc. et doit être justifiée par un document officiel. La mention « absence injustifiée » paraît pour toute autre absence.

Pour valider une matière et obtenir les crédits, l'étudiant doit obtenir la note de 10/20. Toute note en dessous de 10 ouvre droit à l'examen de rattrapage **au mois de juin**.

Chaque cours se valide individuellement. Il n'y a pas de compensation entre les cours, ni entre les semestres. Sous certaines conditions, des « points de jury » peuvent être attribués. Les « points de jury » permettent de valider un cours sans passer par l'examen de rattrapage.

Voir les règlements
des programmes CEP/PEPA/PEPS
www.sciencespo-aix.fr/international/etudier-a-sciences-po-aix/les-programmes

— Cours magistraux

A l'exception de l'examen écrit de trois heures (CEP) les examens prendront la forme soit d'un oral (entretien avec l'enseignant), soit d'un examen écrit d'une ou deux heures soit d'un travail écrit à rendre selon les modalités précisées par l'enseignant (dossier).

— Conférences de méthode

Les enseignants expliqueront aux étudiants comment ils seront évalués tout au long du semestre (contrôle continu).

À la fin de chaque période d'études, un relevé de notes officiel comportant les matières et crédits validés est adressé, directement, aux universités partenaires. Les étudiants peuvent télécharger leurs résultats sur l'**Espace Numérique de Travail de l'université (ENT)** accessible à l'adresse : **ent.univ-amu.fr**



Systeme de notation

Crédits ECTS

Sciences Po Aix reconnaît et applique le système de **transfert de crédits ECTS (European Credit Transfer System)**.

Les modalités de validation de l'année de mobilité sont prévues par le **règlement des études**. Un semestre universitaire plein-temps représente un volume de 30 crédits ECTS, une année 60 ECTS. Les conférences de méthode valent 5 ECTS, les cours magistraux 4 ECTS.

Un **contrat d'études** ou « **Learning agreement** » établi à l'avance, garantit la reconnaissance de la mobilité dans le cursus de l'étudiant, sous réserve de réussite aux examens.

Calendrier académique

Année scolaire 2023-2024

Accueil des étudiants internationaux	30/08/23
Orientation - Intégration	30/08/23 - 01/09/23
Début des cours magistraux	04/09/23
Début des conférences de méthode	11/09/23
Vacances de la Toussaint	28/10/23 - 05/11/23
Examens 1er semestre pour PEPS ¹	11/12/23 - 20/12/23
Examens semestre 1 pour CEP et PEPA	11/12/23 - 19/01/24
Vacances Noël	21/12/23 - 07/01/24
Accueil des étudiants internationaux 2e semestre	17/01/24
Orientation - Intégration	17/01/24 - 19/01/24
Rentrée Semestre 2 (cours magistraux et conférences de méthode)	22/01/24
Vacances d'hiver	02/03/24 - 10/03/24
Vacances de Pâques	20/04/24 - 28/04/24
Examens Semestre 2	13/05/24 - 31/05/24
Période de rattrapages (en ligne)	01/07/24 - 05/07/24
Fermeture d'été	À partir du 20 juillet 2024

* **Note** : les périodes d'examens sont données à titre indicatif. Le calendrier définitif sera communiqué aux étudiants à la rentrée universitaire.



LA VIE ÉTUDIANTE À SCIENCES PO AIX

La vie étudiante rythme le quotidien de Sciences Po Aix. Créatifs, actifs et dynamiques, les étudiants de l'Institut s'investissent dans tous les domaines de l'art, de l'édition, de la culture, de la politique et du sport. Ils contribuent à faire de Sciences Po Aix un lieu d'études mais également un des cœurs battants de la ville d'Aix-en-Provence ! Les nombreuses associations de Sciences Po Aix favorisent l'intégration de tous les étudiants en fonction de leurs centres d'intérêts et leur donnent aussi la possibilité d'acquérir de réelles compétences en dirigeant une association.

Vie associative

Sciences Po Aix regroupe une **quarantaine d'associations étudiantes** aux thématiques les plus diverses : académiques, politiques, sociétales, humanitaires, médias, sportives, artistiques ou culturelles... Leur objectif est de permettre aux étudiants de se rencontrer, de communiquer et de partager un intérêt commun, qu'il soit dans la ligne directe des enseignements de Sciences Po Aix ou beaucoup plus insolite.

Liste des associations étudiantes :
www.sciencespo-aix.fr/associations

À votre arrivée, vous serez accueillis par l'**Association Internationale** qui vous aidera dans les démarches à effectuer et vous proposera tout au long de l'année des soirées, des sorties et des voyages afin de vous permettre de vous intégrer mais aussi de faire partager vos différentes cultures au sein de l'école.

N'hésitez pas à contacter les membres de l'association si vous avez des questions.
assointernationale.lepaix@gmail.com



Mission handicap

Tout étudiant en situation de handicap, devra le mentionner **au moment de sa candidature** afin que la Mission Handicap de Sciences Po Aix puisse organiser des réponses individualisées en fonction des besoins spécifiques de l'étudiant (aménagement du cursus d'études, mise en place de tiers temps pour les examens, mise à disposition de logiciels dédiés...).

L'étudiant devra fournir **dès son arrivée**, à la Mission Handicap, des documents **en français** certifiant de sa situation. Il sera reçu par la référente Handicap qui prendra rendez-vous auprès de la médecine préventive. Ils constitueront ensemble un plan d'accompagnement de l'étudiant handicapé (PAEH)

La **Mission Handicap** de Sciences Po Aix se situe au 1er étage du bâtiment Marceau Long
Contact : vie.étudiante@sciencespo-aix.fr
Tel : 04 65 04 70 31
Horaires d'ouverture :
du mardi au vendredi le matin de 9h à 12h

Mission Égalité

La mission Égalité de Sciences Po Aix s'adresse à l'ensemble des étudiants et du personnel enseignant et administratif. Sensibilisation, prévention mais aussi recueil et traitement des signalements... La mission Égalité agit contre les différentes formes de discriminations au sein de l'École.













Le Dispositif d'Écoute Égalité (DEE)

Une cellule d'Écoute Égalité, composée de deux personnels administratifs, deux personnels enseignants et de la Référente Égalité, est chargée de recueillir la parole et les témoignages de l'ensemble de la communauté de Sciences Po Aix (étudiants et personnels) sur les problématiques de harcèlements, de violences ou de discriminations, de quelque nature que ce soit : racisme, antisémitisme, sexisme, homophobie...

Cellule d'accueil de la Mission Égalité :
mission.egalite@sciencespo-aix.fr
dee@sciencespo-aix.fr

CHECK-LIST

les documents nécessaires à emporter lors de votre mobilité

-  Un passeport ou une carte d'identité nationale valide pour la durée du séjour
-  Une assurance responsabilité civile et rapatriement international
-  Le visa étudiant pour les non-européens
-  Les diplômes obtenus dans le pays d'origine
-  Le relevé des notes obtenues par matière durant les deux dernières années de scolarité
-  L'attestation de pré-inscription ou d'inscription dans notre école
-  Le justificatif de ressources financières suffisantes
-  L'acte de naissance
-  Le carnet de vaccinations
-  Une dizaine de photos d'identité
-  La preuve d'une assurance maladie.
Pour les étudiants européens : la carte de sécurité sociale européenne
-  Un justificatif de domicile en France



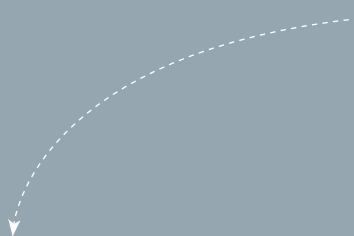
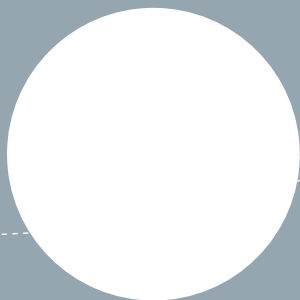

Il est important de :

→ Garder les coordonnées de la personne qui a suivi toutes les démarches administratives à l'ambassade ou au consulat de France du pays d'origine.

→ Faire traduire les documents en français et faire certifier conformes les copies des documents.

→ Scanner ces documents et vous les envoyer sur votre e-mail afin de toujours pouvoir y accéder.

→ Garder en France avec soi à tout moment un document d'identité et le titre de séjour.





VIVRE À AIX-EN-PROVENCE

Bienvenue à Aix-en-Provence **Aix-en-Provence, la Provence par excellence**

Ville d'eau, ville d'art, Aix-en-Provence s'est construite et se développe sous cette double identité. Dans la lumière d'un climat privilégié, la ville est un mélange de différentes époques et de différentes cultures. C'est une ville d'histoire fondée au II^{ème} siècle av. J-C par la République romaine sous le nom d'Aquae Sextiae en référence à ses sources thermales.

Ouverte sur le monde, résolument tournée vers l'avenir, Aix-en-Provence est une ville d'élégances révélées au fil des rues et des places toujours animées. C'est une toile d'impressions heureuses aux couleurs de son célèbre peintre Cézanne, des festivals, des fêtes et traditions, des marchés de Provence, des gourmandises ensoleillées, les flâneries en ville pour admirer la beauté architecturale.

Sur les chemins de l'Histoire, la capitale de la Provence est le point de départ pour découvrir les plus beaux paysages : la Montagne Sainte-Victoire, les Calanques, les Alpilles, le Luberon, la Camargue ...

Démarches administratives

Pour toute information relative à l'organisation d'un séjour académique en France, consulter le site Internet **www.campusfrance.org** dépendant du Ministère des Affaires Etrangères et du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Passeport et visa

Les modalités d'entrée en France des étudiants internationaux dépendent du pays d'origine. Être en possession d'un passeport (ou d'une carte d'identité) valide est indispensable pour tous les étudiants internationaux. Certains vont également devoir faire une demande de visa et obtenir un titre de séjour pour toute la durée de leur mobilité.

— Étudiants ressortissants de l'Espace Économique Européen (EEE)

Vous n'avez pas besoin de visa pour entrer dans l'espace Schengen: vous devez vous munir d'une carte d'identité en cours de validité ou bien d'un passeport valide.

— Étudiants non-ressortissants de l'Espace Économique Européen (EEE)

Vous devez présenter un passeport. Sa durée de validité doit être de 3 mois après la fin de votre séjour en France. Pour tout séjour en France de plus de trois mois, solliciter un visa de long séjour pour études (titre de séjour VLS-TS) dans votre pays d'origine, deux mois avant votre départ.

Pour plus d'informations, consulter la rubrique « Avez-vous besoin d'un Visa ? » sur france-visas.gouv.fr/web/france-visas/accueil

Les informations relatives à l'obtention d'un passeport ou d'un visa sont également disponibles sur : diplomatie.gouv.fr/fr/venir-en-france/etudier-en-france

Pour les étudiants non-ressortissants de l'EEE

Dès l'arrivée en France, les étudiants doivent obtenir une autorisation de séjour :

— Si le passeport comporte un VLS/TS

Ce visa vaut titre de séjour. Il faut simplement faire valider le visa auprès de l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII) dans les 3 mois qui suivent l'arrivée.

— Si le passeport ne comporte pas de VLS/TS

L'étudiant ne dispose pas de visa de long séjour, il doit alors se présenter à la sous-préfecture d'Aix-en-Provence pour effectuer la demande de **carte de séjour**. Cette demande doit être effectuée dans un délai de deux mois suivant l'arrivée sur le sol français.

Pour plus d'informations, consulter le site de l'OFII : www.ofii.fr/.

Sécurité sociale

Il est obligatoire en France de s'affilier à la Sécurité sociale.

— Étudiants ressortissants de l'UE/EEE ou du Québec

Les étudiants ressortissants de l'UE/EEE doivent apporter une **Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM)** établie par les services de santé de leur pays ; et pour ceux du Québec, un **formulaire SE401-Q-106**.

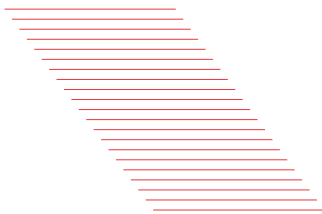
— Étudiants non-ressortissants de l'UE/EEE :

S'inscrire en ligne à la Sécurité sociale sur le site :

etudiant-etranger.ameli.fr.

Lorsque l'inscription est finalisée, l'étudiant reçoit une Carte Vitale nominative et individuelle à présenter lors de tout rendez-vous médical afin d'en obtenir le remboursement.

Pour tous renseignements complémentaires :
Caisse Primaire d'Assurance Maladie
Service des Relations Internationales
23 rue Mathieu Stilatti 13331 Marseille Cedex 3
Tél. : +33 (0) 491 115 070



Assurance Responsabilité Civile

En France, il est obligatoire d'être couvert par une assurance dite « Responsabilité Civile » ; si l'étudiant n'est pas couvert par son assurance privée, il peut la souscrire gratuitement auprès de la banque lors de l'ouverture d'un compte.

Traduction de documents

Tout au long de son séjour en France, l'étudiant sera amené à réaliser des démarches administratives (logement, santé, transports etc.) pour lesquelles des documents et pièces justificatives traduits en français par un traducteur assermenté seront demandés. Les délais d'obtention d'une traduction assermentée varient en fonction de la taille et du nombre de documents, il convient donc de réaliser cette démarche en amont. Attention ! Cela peut prendre jusqu'à 2 mois.

Guichet d'accueil des étudiants internationaux

Le guichet d'accueil des étudiants internationaux se trouve à Aix-Marseille Université. Il est ouvert à partir de fin août jusqu'à mi-octobre (premier semestre universitaire uniquement) et permet aux étudiants internationaux d'obtenir de l'aide pour leurs diverses démarches administratives : **titres de séjours, santé-prévention, logement, banques, transport, assurance, culture-loisirs, sport, études en France, bourses, alumni**.

Campus Schuman, Hall du Bâtiment Porte,
29 avenue Robert Schuman à Aix-en-Provence



Accueil des étudiants internationaux à Aix-en-Provence

La ville d'Aix-en-Provence accueille chaque année de nombreux étudiants internationaux et favorise leur intégration.

— Aix-Etudiant

Une structure municipale à disposition des étudiants pour les accueillir, informer et orienter dans les domaines du logement, de l'emploi, de la santé, de la culture, du tourisme et des loisirs aixois.

www.aixenprovence.fr/Vie-etudiante
www.aixenprovence.fr/Accueil-des-etudiants-etrangers

— Mission vie étudiante de la ville d'Aix en Provence

Mission vie étudiante est l'interlocuteur privilégié au sein de la Ville pour faciliter l'intégration des étudiants notamment en favorisant leur accès aux services publics ainsi que leurs démarches dans la recherche de logement en mettant à leur disposition une offre de logement auprès de particuliers.

www.aix-etudiant.fr
37 bd Aristide Briand 13100 Aix-en-Provence
Tél : +33 (0)4 88 71 83 904
Tél : +33 (0)4 42 91 98 00/01
vieetudiante@mairie-aixenprovence.fr



Des associations sont aussi présentes sur le territoire :

ERASMUS International Exchange

Erasmus Student Network :
www.esn.org

Bienvenue en famille aux étudiants étrangers (BFEE)

Venez rencontrer une famille aixoise !

Permanence au local "Pause-Midi"
56 cours Mirabeau, Aix-en-Provence
Tél : +33 (0)6 09 36 09 06
www.bfee.aix.over-blog.com

Se déplacer

Comment arriver à Aix-en-Provence ?

Depuis Paris

Paris est desservi par les aéroports internationaux de Roissy Charles-de-Gaulle et Orly. Une navette assure, toutes les demi-heures, la liaison entre ces deux aéroports et le centre de Paris. Les deux aéroports assurent régulièrement des vols directs pour Marseille.

www.adp.fr (aéroports de Paris)

— Par Avion

Durée du trajet : 1h15.

Les tarifs pour la tranche d'âge 19-24 sont très avantageux. N'hésitez pas à demander un billet jeune ou à réserver par internet des voyages à prix réduit.

À noter : de nombreuses compagnies low-cost desservent Marseille au terminal MP2 (38 destinations vers l'Europe, le Maroc et Istanbul)

www.mp2.aeroport.fr

Aéroport Marseille-Provence
+33 (0)4 42 14 14 14
www.marseille.aeroport.fr

— Par le TGV

Durée du trajet : 3h

Les gares de TGV pour le sud de la France se trouvent au sein de l'aéroport Roissy Charles De Gaulle au terminal 2 et au centre de Paris (Gare de Lyon). La réservation pour le TGV est obligatoire. L'achat des billets peut se faire par internet, en gare ou dans une agence de voyages. La gare TGV d'Aix-en-Provence se trouve à 15km du centre ville.

Achats et réservation : www.oui.sncf

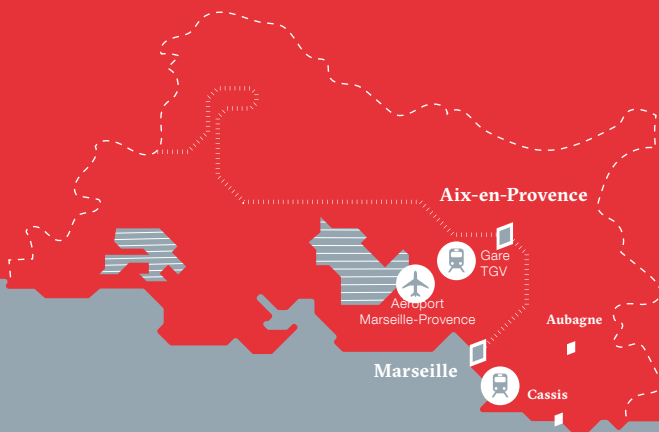
Compagnie de train OUIGO : TGV low cost entre Aix-Marseille, Lyon, Montpellier et Paris
www.ouigo.voyages-sncf.com — www.ouigo.com

— Par le Car

Durée du trajet : environ 10h.

De nombreuses compagnies de bus desservent Aix-en-Provence (OuiBus, FlixBus, Isilines). C'est la solution la plus économique mais également la plus longue.

Consulter les sites internet des compagnies :
fr.ouibus.com — flixbus.fr — isilines.fr



Depuis Marseille

— Depuis l'aéroport Marseille Provence ou la gare TGV d'Aix-en-Provence :

la ligne de bus n° 40

Elle dessert le centre-ville d'Aix-en-Provence (gare routière).
Départ 7j/7 de 5h à minuit.
Toutes les 15min pour Aix TGV
Toutes les 30min pour l'aéroport.

**Marseille Provence –
Gare Routière Aix**
Aller simple — 10€.

Gare SNCF – Gare routière Aix
Aller simple — 6€
Paiement par carte bancaire
accepté.

— Depuis la gare TGV Marseille St-Charles

La ligne de bus n° 50

Elle dessert le centre-ville d'Aix-en-Provence (gare routière). Départ 7j/7 de 6h à minuit, toutes les 10 min.

**Marseille St Charles –
Gare routière Aix**
Aller simple — 7€

— Le réseau de navettes « CARTREIZE »

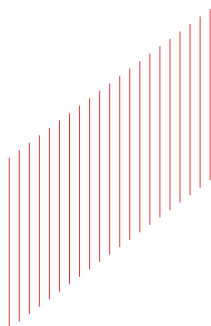
Durée du trajet : 30 à 50 min.

Avec la création d'une carte de transport gratuite à l'agence de la Gare Routière, disposez d'aller-retour illimités pendant 24h pour 2€ !

+33 (0)8 10 00 19 26
www.navetteaixmarseille.com

Gare routière d'Aix-en-Provence
Avenue de l'Europe / +33 (0)8 91 02 40 25

Gare routière de Marseille
Place Victor Hugo / +33 (0)8 99 10 11 26



Se déplacer

à Aix-en-Provence et dans la région

— Réseau de bus

Le réseau "Aix en bus" propose 29 lignes. La ville d'Aix est bien desservie par les bus, les renseignements ainsi que les plans du réseau sont disponibles à l'Office de Tourisme.

Attention !

la plupart des lignes de bus s'arrêtent à 22 h.

— Tarifs et abonnements

Le prix unitaire du ticket — 1,30 €
(à acheter directement dans le bus)

Carte 10 voyages — 10€
(à acheter au guichet de la gare routière)

Abonnement mensuel — 13,50 €

Abonnement annuel
jeunes -26 ans — 100€

Les abonnements sont accessibles aux étudiants internationaux et sont à réaliser à l'Office du Tourisme ou à la gare routière.

Pièces à fournir lors de la souscription :

une pièce d'identité, une photo récente ainsi qu'un justificatif de scolarité (ou carte d'étudiant).

Office du tourisme

300 avenue Giuseppe Verdi, Aix-en-Provence
Tel : +33 (0)4 42 161 161Office
www.aixenprovencetourism.com

— Trains TER (Transport Express Régional)

— Carte Zou !

Cette carte à puce nominative et gratuite est valable 5 ans et peut-être obtenue à un guichet de gare. Elle permet à l'étudiant de moins de 26 ans de bénéficier de tarifs préférentiels jusqu'à -75% sur ses déplacements en train au sein de la région Sud. Ce tarif préférentiel coûte 15€, il est à demander auprès d'un guichet d'une des gares de la région et sera chargé directement sur la carte Zou !

Pièces à fournir lors de la souscription :

Remplir le formulaire de demande de carte disponible en ligne, une photo d'identité récente en couleur, une pièce d'identité en cours de validité.

Pour toute démarche en ligne et information complémentaire : zou.maregionsud.fr

— Taxis

Taxi Radio Aixois

+33 (0)4 42 27 71 11

+33 (0)6 60 75 71 11

taxiradioaixois.com

— Covoiturage

www.covoiturage.fr

www.blablacar.com



**Gare routière,
Aix-en-Provence**

Se loger à Aix-en-Provence

Hébergement temporaire

À l'aéroport

Il existe des hôtels bon marché à côté de l'aéroport :

www.marseille.aeroport.fr

www.myprovence.fr

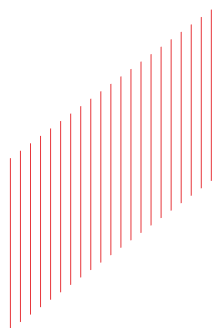
www.booking.com/airport/fr/mrs.fr

À Aix-en-Provence

— Hôtels

Hébergements à Aix-en-Provence :

www.aixenprovencetourism.com



Hébergement pendant le séjour

Résidences universitaires

— CROUS

Le logement en cité universitaire (Gazelles, Cuques, Estelan, Meyran) constitue la solution la moins coûteuse : Une chambre rénovée et meublée de 10-12m² avec toilettes et salle de bain privatifs et cuisine commune coûte environ 270€ par mois.

Les couvertures sont fournies. Il vous faudra des draps (taille du lit 90X190 cm), des ustensiles de cuisine...

Toutes les chambres sont équipées d'Internet. Les locaux communs sont : la salle TV, les salles de travail, les cabines téléphoniques.

----- Procédure de réservation :

Sciences Po Aix a un partenariat avec le CROUS qui garantit chaque année un nombre de places. Vous devez faire une demande auprès du service des Relations Internationales en envoyant le bulletin de réservation de chambre avant le 15 mai pour une arrivée en septembre ou le 15 octobre pour une arrivée en janvier.

— Résidences universitaires privées

Un certain nombre de résidences privées proposent des chambres pour les étudiants. Plus confortables, leur coût est plus élevé (entre 400 et 700 € par mois).

Pour réserver, une caution et une lettre de garantie d'une personne résidant en France sont demandées.

----- Organismes gestionnaires de résidences privées pour étudiants :

www.adele.org — www.nexity-studea.com
www.fac-habitat.com — www.estudines.com
www.adoma.fr — www.unme-asso.com



— Logement chez un senior « ensemble2générations »

Trois type de formules sont proposées :

Un logement gratuit : L'étudiant garantit une présence les soirs à l'heure du dîner et les nuits

Un logement économique : L'étudiant rend des services et assure une présence régulière et participe aux frais d'usage

Un logement solidaire : L'étudiant apporte un complément de revenu en échange d'une veille passive et de services spontanés.

www.ensemble2generations.fr
aix@ensemble2generations.fr

— Chambre chez l'habitant/un particulier

Logement rarement indépendant, souvent avec salle de bain et cuisine partagées ou en demi-pension. Le prix est de 300 à 400 € par mois et avec la demi-pension entre 650 et 750 €

— Autres adresses

www.lokaviz.fr
www.location-aixenprovence.com
www.leboncoin.fr — www.pap.fr
www.seloger.com — www.explorimmo.com
www.avendrealouer.fr — www.mapiaule.com
www.logement-etudiant.com
www.nestpick.com

— Colocation

La «coloc», vivre en communauté dans un appartement ou une maison, est un moyen de partager des frais fixes (taxe d'habitation, charges, factures d'électricité, de gaz, de téléphone, redevance télé), mais vous permet aussi de vous intégrer plus facilement à la vie française !

www.colocation-aix.com — www.appartager.fr
www.colocation.fr — www.e-colocation.com
www.appartager.com — www.okroommate.com

L'étudiant doit être vigilant car certains bailleurs peu scrupuleux du secteur privé mettent en location des biens trop chers ou insalubres.

Assurances

Quel que soit le mode de logement choisi, il sera nécessaire de souscrire une police d'assurance couvrant au minimum le dégât des eaux et l'incendie, auprès d'une compagnie du choix de l'étudiant. S'adresser au service de logement du CROUS ou à la banque (de 1 à 30 € environ / mois pour une chambre en cité universitaire).

Aides financières au logement

Les aides au logement sont attribuées par la Caisse d'Allocation Familiale (CAF). Le dossier est à télécharger sur le site web de la CAF :

www.caf.fr

Les aides sont de deux types: l'APL (Aide Personnalisée au Logement) et l'ALS (Allocation Logement à caractère Social). Ces aides ne sont pas faites spécialement pour les étudiants. Ceux-ci en bénéficient donc au même titre que tout citoyen.

A noter : un certificat de naissance traduit est nécessaire pour tout dossier CAF.

NB : Votre demande doit être effectuée dans le mois suivant votre arrivée.

1 Comment bénéficier de l'APL ou de l'ALS ?

Pour bénéficier de l'APL, l'étudiant doit être locataire, sous-locataire ou colodataire d'un logement neuf ou ancien. Le bail doit être établi au nom des occupants.

Détail technique : le logement ne peut être inférieur à 9 m² pour une personne et à 16 m² pour un couple. Il doit en outre répondre à des normes de salubrité.

2 Montant des allocations

Le montant est variable. Le barème de calcul est identique pour l'APL et l'ALS. Il tient compte des ressources de l'étudiant, du nombre de personnes à sa charge, du lieu de résidence, du montant du loyer et du type de location (colocation, logement meublé ou vide, etc.). Pour les étudiants logés en cité universitaire, l'aide se situe aux environs de 90 € par mois.

ATTENTION ! La période d'instruction du dossier peut être longue (jusqu'à 5 semaines). Ne pas attendre le premier versement avant ce délai.

3 Conditions d'attribution

Les étudiants étrangers peuvent demander cette allocation à condition d'avoir rempli les formalités d'immigration.

CAF Aix-en-Provence

135 chemin R. Martin, 13090 Aix-en-Provence
Tel. 0810 25 13 10
(service 0,06€ / min + prix appel)
Le lundi, mercredi et vendredi, de 8h45 à 12h15 et 13h30 à 16h00

CONSEILS PRATIQUES

Prévoir son budget

Le coût de la vie

Un étudiant international doit pouvoir justifier de ressources suffisantes pendant son séjour pour l'obtention du visa et de la carte de séjour (relevé bancaire du compte en France, attestation du montant et de la durée d'une bourse éventuelle...). Le montant requis officiellement par les autorités françaises est de **615 € mensuels**, mais cette somme est insuffisante pour couvrir tous les frais.

Exemple de budget mensuel pour un étudiant en cité universitaire :

Logement (Cité Universitaire)	270 €
Repas au RU (Restaurant universitaire)	200 €
Courses (petit déjeuner, boissons...)	160 €
Livres et fournitures	50 €
Transports en commun	20 €
Entretien personnel	60 €
Loisirs, sorties, déplacements	65 €
Communication	50 €
Total	875 €

A titre indicatif :

Boisson non alcoolisée	3.50 €
Café	1.80 €
Repas au restaurant	15 à 25 €
Repas au RU (Restaurant universitaire)	3.30 €
Baguette de pain	1.00 €
Cinéma tarif étudiant	8.70 €

Des frais supplémentaires à l'arrivée sont à prévoir. Les dépenses du premier mois atteindront près du double de celles des mois suivants :

— **Logement privé**

Une caution pour votre logement (de 1 à 2 mois de loyer) + une avance de loyer (1 à 2 mois de loyer)

— **Logement universitaire**

La totalité des loyers pour un semestre

— **Des frais éventuels d'installation**

Draps, serviettes, ustensiles de cuisine...

— **Diverses cotisations et adhésions**

Vie culturelle, vie associative, sport...

La carte de crédit

Assurez-vous que vous pouvez utiliser votre carte de crédit en France. Les cartes couramment acceptées en Europe sont les cartes Visa, Mastercard et American Express pour des paiements à partir de 10/15 € généralement.

Les bons plans

Les étudiants bénéficient de réductions sur de nombreux services sur présentation de leur carte étudiante. Ainsi, les musées, les cinémas, certains restaurants, coiffeurs et librairies proposent des offres ou des tarifs spéciaux pour les étudiants. Pensez à vous renseigner sur ces bons plans !

Le compte bancaire

A votre arrivée en France, il est conseillé d'ouvrir un compte bancaire (généralement gratuit). Il est obligatoire pour les ressortissants des pays non-Européens. Les grandes banques françaises ont des agences dans le centre-ville d'Aix : Crédit Lyonnais, BNP Paribas, Société Générale, Crédit Agricole... et sont généralement ouvertes du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00.

Vous pourrez alimenter votre compte en banque soit intégralement à votre arrivée (avec les chèques voyage par exemple), soit par un transfert de banque à banque à l'étranger. Renseignez-vous sur les procédures exactes auprès de votre banquier avant votre départ pour éviter des frais de transfert trop importants.

L'Association Internationale de Sciences Po Aix aide les étudiants internationaux, à chaque début semestre, qui souhaiteraient ouvrir un compte bancaire en les accompagnant à la banque.

Documents à fournir pour l'ouverture d'un compte bancaire : une copie du passeport, un justificatif de domicile, la carte d'étudiant, la pré-inscription ou la carte de séjour

Se restaurer

Restaurants Universitaires (RU) et cafétérias CROUS d'Aix-en-Provence :



Les Restaurants Universitaires (RU) et les cafétérias offrent un choix de formules variées et bon marché :

— Menu traditionnel

repas équilibré composé d'un hors-d'oeuvre, d'une viande/poisson, d'un légume et d'un fromage ou d'un dessert. Prix du repas : environ 3,30 €.

— Repas style "brasserie" et snack en cafétéria.

— **Cafétéria Le Galice** (Espace Philippe Seguin) 31 rue Jean Dalmas

Cafétéria / 7h30 - 15h

— Les Gazelles

31 Av. Jules Ferry

Pizzeria «La Crouzzeria» / 18h - 23h

du dimanche au jeudi

RU / 11h30 - 13h30 (+ samedi) 18h45 - 20h15

— Cafétéria Lettres

29 avenue Robert Schumann

Cafétéria / 7h30 - 18h

— Faculté de Droit

3 av. R. Schuman

Cafétéria / 7h - 17h

RU / 11h30 - 13h45

— Les Arts et Métiers

Cours des Arts et Métiers

Cafeteria / 7h - 14h

RU / 11h30-13h30

— Les Fenouillères

Avenue Gaston Berger

Cafétéria / 8h - 14h30

RU / 11h30 - 13h30

— Cafétéria ESPE

2 avenue Jules Isaac

Cafeteria / 8h - 16h

— Cafétéria Montperrin

26 rue du Pignonnet

Cafeteria / 7h30 - 15h

À savoir

1 De nombreux commerçants d'Aix-en-Provence participent à l'application anti-gaspillage **Too Good to Go**.

Pour quelques euros, dans des boulangeries, restaurants ou supérettes, repartez avec un panier garni d'invendus du jour et faites ainsi des économies.

2 On peut se restaurer dans le **centre d'Aix-en-Provence** pour moins de 10€. Il existe de nombreuses bonnes adresses qui permettent aux étudiants de profiter d'un copieux repas à petit prix aux abords de Sciences Po Aix. En voici quelques-unes, testées et approuvées par nos étudiants :

— Pizza Capri

la part de pizza à 2.5€

— Le Samos

le menu grec (kebab + frites + boisson) à 7,50€

— Piacere - Little Italy

le plat de pâtes à 5€

— Bagelstein

le bagel accompagné d'une boisson pour 8€

— Simply Food

les salades bowl entre 4€ et 6.5€,
la tarte salée pour 4.5€,
le petit plat chaud pour 5.5€

Sports et handisports

Le sport à Sciences Po Aix

Le **Bureau des sports (BDS)** de Sciences Po Aix est en charge de la gestion du sport étudiant. Il est l'interface entre le Service Universitaire des Activités physiques et Sportives (SUAPS), les associations sportives et les étudiants.

Il gère également la coordination des équipes pour l'évènement annuel du JIIEP : c'est la plus grande manifestation sportive étudiante de France qui voit s'affronter (et festoyer) chaque année l'ensemble des sportifs des 10 IEP.

Cet évènement a lieu au cours du dernier week-end de mars et comprend une douzaine de sports différents. Il est ouvert aux étudiants internationaux faisant partie d'une association sportive.

Liste des sports proposés par le BDS :
sciencespo-aix.fr/associations/bureau-des-sports

Les sélections se déroulent généralement les deux premières semaines de septembre. Une fois accepté dans l'équipe, l'étudiant devra s'acquitter de 15€ de frais d'inscription.

Le sport au Centre Sportif Universitaire (CSU)

**SUAPS : Service
Universitaire des Activités
Physiques
et Sportives**

Plus de 65 sports individuels et collectifs sont proposés. Inscriptions en ligne sur : agon.univ-amu.fr

Se munir des identifiants AMU puis se présenter au bureau des sports avec :

- **3 photos**
- **Une attestation** (à télécharger sur le site - vous n'avez plus besoin de certificat médical)
- **Une cotisation** (Pack sport 20 €). Une vignette sera collée sur votre carte d'étudiant.

**Service Universitaire des Activités Physiques
et Sportives d'Aix-Marseille**
35, Avenue Jules Ferry 13100 Aix-en-Provence
Tél : +33 (0)4 42 26 66 78

— Handisport

**Contacter la Fédération
Française Handisport**
Tél : +33 (0)4 91 45 24 65
www.annuaire.handisport.org

Santé

Consulter un médecin

En France, chacun peut choisir son médecin. Il faut compter 25 € pour une consultation chez un généraliste. Les visites à domicile, ou de nuit, ou encore les dimanches et jours fériés, comportent une majoration de prix. La demande de remboursement auprès de la sécurité sociale s'effectue par la suite (généralement partiel).

Centre Médical d'Aix-en-Provence

14 rue de la Fourane
13090 Aix-en-Provence

7 jours sur 7, de 9h à 21h30,
sans rendez-vous
Tél : +33 (0)4 42 20 33 33

Service Inter Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé – SIUMPPS

Les étudiants ont la possibilité d'y rencontrer gratuitement des médecins généralistes, des infirmières, des psychologues, une sophrologue et selon les disponibilités, des étudiants stagiaires en odontologie. Le service ne délivre aucune ordonnance.

Immeuble New Centraix
2 rue le Corbusier
Quartier Encagnane
13090 Aix-en-Provence

Tél : +33 (0)4 42 65 74 00
siumpps-aix@univ-amu.fr
Du lundi au vendredi de 8h à 16h30

SOS Médecins

Tél : +33 (0)4 42 26 24 00
+33 (0)4 42 26 36 24

En dehors des heures d'ouvertures,
dimanches et jours fériés,

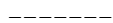
Le médecin se déplace alors au domicile du patient. Le prix de la consultation varie en fonction du jour et de l'heure de la visite (de nuit, jour férié etc) : compter de 33€ à 80€ la consultation.

Bureau d'Aide Psychologique Universitaire (BAPU)



Des psychothérapeutes sont à votre disposition pour aborder avec vous vos difficultés psychologiques, il est conseillé de prendre rendez-vous.

La prise en charge est assurée par la Sécurité Sociale (donc gratuite pour l'étudiant).



Cité les Gazelles – Pavillon 7

Pour prendre rendez-vous

Appeler le +33 (0)4 91 50 01 13

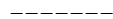
Point Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ)



37 bis bd Aristide Briand
13100 Aix-en-Provence
Tél : +33 (0)4 42 96 17 39

Les pharmacies

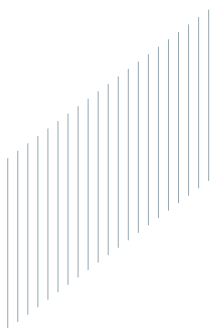
De nombreux médicaments ne peuvent être délivrés qu'en présentant une ordonnance d'un médecin. Seuls les médicaments achetés sur ordonnance peuvent être remboursés. En dehors des heures habituelles d'ouverture, il existe des pharmacies de garde. La liste est affichée sur la porte des pharmacies mais peut aussi être communiquée par les commissariats de police. La nuit, pour des raisons de sécurité, il faut appeler le commissariat de police (17) avant de se rendre à la pharmacie de garde.



Site internet des pharmacies de garde :
pharmaciesdegardemarseille.com/aix-en-provence-pharmacie-de-garde/
ou téléphoner au 118900

— Pour information :

Une psychologue et une sophrologue interviennent à Sciences Po Aix, 4 fois par semaine. Les informations sur les jours de permanence et les séances de sophrologie seront communiquées aux étudiants à la rentrée universitaire.



Consignes de sécurité

Vous devez garder à l'esprit les consignes de sécurité suivantes :

Soyez vigilant, ne laissez pas vos objets de valeur à la vue de tous, soyez prudent en présence de personnes que vous ne connaissez pas, écoutez avec attention les consignes de sécurité que votre coordinateur à l'université vous donnera.

Chez vous, assurez-vous de fermer votre porte à clé, ainsi que la fenêtre quand vous vous absentez. Enlevez le numéro de chambre sur votre porte-clefs dès votre arrivée à la cité universitaire.

Ne sortez pas avec une somme d'argent trop importante. Faites attention en retirant de l'argent au distributeur, ne vous laissez pas distraire.

En cas de perte ou de vol de votre carte bancaire, signalez-le immédiatement à votre banque.

Gardez toujours vos affaires avec vous, fermez votre sac, et ne mettez pas d'objet de valeur dans des endroits facilement accessibles (poche extérieure d'un sac à dos par exemple).

Faites attention aux pickpockets, particulièrement dans les foules et dans les transports en commun.

Ne sortez pas seul avec des personnes que vous ne connaissez pas bien, et ne laissez pas vos ami(e)s seul(e)s dans des bars ou des fêtes. Préférez les sorties de groupes. En boîte, dans des bars ou des fêtes, gardez toujours votre verre avec vous et n'acceptez pas de verre de quelqu'un que vous ne connaissez pas.

Numéros utiles

Permanence médicale

14 rue de la Fourane
7 jours sur 7, de 9 à 21h30, sans rendez-vous
Tél : +33 (0)4 42 20 33 33

Hôpital d'Aix, urgences

Tél : +33 (0)4 42 33 90 28

Urgences 24

Tél : +33 (0)4 42 96 66 00
(samedi dimanche et fêtes)

SOS médecin

Tél : +33 (0)4 42 26 24 00

Médecins 24h/24 h

Tél : +33 (0)4 42 26 40 40

Dentistes

0892 566 766
pour connaître le dentiste de garde

SOS Amitié

Tél : +33 (0)4 42 38 20 20

Commissariat central

Tél : +33 (0)4 42 93 97 00

Fil Santé Jeunes

Numéro vert : 32 24
7j/7, de 8h à minuit

Objets trouvés

Aix-en-Provence

+33 (0)4 42 91 91 81

Serveur interbancaire d'opposition à carte bancaire

0 892 705 705

Samu : 15

Police : 17

Pompiers : 18



